COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2024

Présents: F.Gaultier - N.Mougel - R.Laurent M.Duteil - B.Lebreton - C.Tessier - Ph.Thouin - D.Waeyaert - C.blondel

<u>Absents excusés</u>: P.Bohin donne procuration à B.Lebreton – D.Marie donne procuration à N.Mougel – D.Tirard donne procuration à D.Waeyaert – S.Benoit donne pouvoir à F.Gaultier N. Mathias

Secrétaire de séance : Nicole Mougel

Trois administrés ont assistés à la réunion du conseil.

- Concernant les travaux de la cuisine de la salle polyvalente, M.Le Maire rappelle que le plan de financement de la cuisine était voté ainsi que le choix des entreprises suite à l'appel d'offre. Il soumet à l'approbation du Conseil Municipal quelques modifications concernant le chiffrage, soit:

Pour le lot n° 3 menuiseries extérieures par KMSA : modification erreur de centimes sur l'extrait des délibérations, 8831 euros devient 8831,64 euros ttc.

Pour le lot n°9 équipement cuisine par TECHNOREST , les options n'étant pas retenus, montant corrigé soit 62222,90 euros HT - 74667,48 euros ttc.

Le CM accepte l'actualisation du montant des honoraires du Maitre d'œuvre M.Colin selon l'acceptation des offres de marché retenues, soit 21841,26 euros HT.

Le montant des travaux estimés arrondi à 213 654,euros TTC

La DETR de 30% s'élève à 35 253,75 euros.

Suite à la demande de certaines personnes du Conseil, le choix du montant de l'autofinancement et de l'emprunt à contracter auprès des organismes bancaires est reporté à une date ultérieure.

Concernant l'étude du renouvellement de contrat Berger –Levrault, il est reporté les éléments n'étant pas reçus.

INFOS DU MAIRE

M. Le Maire a reçu des mails de félicitation « *complet, intéressant, instructif...* » d'Ecubléens pour le magazine municipal n°4. Il remercie Renée LAURENT pour la rédaction, la mise en page, l'impression de la Chronique Ecubléenne qui demande beaucoup d'investissement et de travail, ainsi que les rubriques rédigées par Philippe THOUIN.

M. Le Maire remercie Renée LAURENT pour avoir effectué les démarches DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : rédaction, suivi, dépôts des dossiers dématérialisés via la plateforme démarches-simplifiées afin d'obtenir une subvention pour les travaux de la cuisine.

Un adolescent de la commune demande une aide financière pour l'aider au financement de son Bafa ; la commune ne finançant pas actuellement ce genre de formation, le CM accorde une aide exceptionnelle de 50 euros à UFCV du Pays de la Loire

Suite à l'annonce de fermer progressivement le réseau cuivre pour un passage à la fibre, un point sur les personnes de la commune qui ont ou pas la fibre, sera établi. Des flyers sont disponibles en Mairie.

Lors de la visite annuelle de l'entreprise Bodet, il a été convenu qu'un devis pour remplacer le moteur de volée de la cloche n°1de l'église qui s'élevait à 2562,60euros ttc sera réactualisé.

Proposition de la CDC du Pays de l'Aigle d'un achat groupé d'arbres (mini 5 pièces). Les commandes doivent parvenir pour le 31 juillet 2024.

Flyer reçu de la ville d'Alençon qui fête la libération de sa ville 1944-2024 du 8 au 12 Août 2024 (80e anniversaire)

D.DAY courrier reçu du conseil départemental : 80° anniversaire de la bataille de Normandie, une bannière sera apposée sur le parvis de la Mairie.

La mairie a reçu un courrier d'un administré, objet conformité des adresses sur notre commune. Réunion urbanisme programmée le mardi 09/07/24 à 10h00. P.Thouin explique au conseil municipal les implications de la loi 3DS dans la vie des communes, et ses conséquences pour la dénomination des adresses postales des habitants de notre commune (un gros travail ayant été réalisé il y a quelques années, il s'agira d'une "grosse mise à jour", pour corriger et compléter ces adresses). Pour mémoire, les communes doivent délibérer sur les noms des voies publiques et privées ouvertes à la circulation (c'est-à-dire non fermées par un portail), ainsi que des lieux-dits. La date à laquelle les communes devaient avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage certifiée est dépassée. Notre commune doit donc s'atteler à réaliser sa mise à jour

SMA : suite aux renseignements auprès de l'urbanisme à la CDC, la commune émet un avis favorable pour la pose de photovoltaïques sur l'usine. Par ailleurs une poche d'eau sera crée en partenariat avec SMA.

Suite au prêt de tables et de chaises à au Festival Biches, aux 4 Saints, des tables sont revenues sales et abîmées. A l'avenir, une caution sera demandée.

Le matériel non réutilisé de l'ancienne cuisine de la salle des fêtes sera vendu au plus offrant et un article paraîtra dans le Réveil Normand.

Concernant l'incivilité à côté des containers de tri sélectif ,un arrêté sera affiché pour éviter les dépôts sauvages déchets. Si besoin des caméras seront posées.

Le comité des fêtes souhaite organiser en association avec la Mairie 2 journées pour restaurer ou confectionner de nouvelles décorations de Noël pour la commune les samedi 14 septembre de 09h à 17h et samedi 05 octobre de 09h à 17h.

En juin 2024, M. Le Maire a reçu M. Marguerite de Groupama pour faire le point sur nos contrats d'assurance. Tous les locaux sont assurés. Le comité des Fêtes devra assurer l'intérieur de son local. Par ailleurs le véhicule de la commune est assuré aussi pour les membres du CM, du Cté des Fêtes et des administrés.

Cette année l'entreprise Emery assure l'entretien des espaces vert sur la commune. Un point sera fait et réactualisé pour 2025.

M. Le maire a reçu un message d'un habitant, rue des glycines pour le nettoyage autour de son local. Un courrier simple lui sera envoyé.

Suite à un accident d'une habitante de la commune en 2023, le candélabre rue des Merisiers sera remplacé, prise en charge par l'assurance du chauffeur.

Sur la D930, une administrée a un projet d'une coupe rase d'arbres sur ses parcelles sujet déjà évoqué lors de précédentes réunions du CM. Pour mémoire, le conseil municipal souhaite une gestion raisonnée des parcelles boisées de la commune, et s'oppose au "coupes rases".

- M. Le Maire lit le message reçu d'un écubléens, suite à l'entretien du cimetière.
- M. Gaultier invite les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints à la cérémonie d'anniversaire de mariage de ses parents qui se déroulera en Mairie le Samedi 13 Juillet à 14h30, messe à 15h suivie du vin d'honneur.
 - M. Le Maire informe que la mairie sera fermée du 19 au 31 août 2024 inclus.

TOURS DE TABLE:

- R. Laurent rend compte de la réunion du SIAPO à laquelle elle a participé avec P. Thouin. Pas d'augmentation de la cotisation pour l'année 2024. Elle informe que la SNCF a refait les bordures dans le virage à proximité du passage à niveau et goudronné. La bordure du chemin St Michel a été nivelé. Le 5 juin elle a participé à la commission sport de la CDC. Elle commente la revalorisation des tarifs, modification du règlement intérieur du complexe Cap 'Orne. Elle demande si les concessions du cimetière qui arrivent à échéances ou sont dépassées ont été répertoriées. Est-ce que les courriers ont été envoyés aux familles pour leur demander ce qu'ils souhaitent faire : abandon ou reconduite ? Suite à la réunion du CM du mois d'avril 2024, elle a contacté la fondation du patrimoine qui lui a conseillé de se rapprocher du CAUE. Une architecte est venue en juin et nous fournira un diagnostic. Cela nous permettra d'avoir une connaissance de l'état du patrimoine et d'estimer la capacité de planification technique et financière des réparations et restaurations nécessaires à la conservation de notre église. En tant que correspondante défense (CORDEF), elle a demandé à la directrice de l'école de réfléchir à ce que nous pourrions mettre en place pour que les enfants de notre école participe à la commémoration du 11 novembre 2024 à St-Martin-d'Ecublei. Elle a participé à une réunion Fibre : fermeture progressive du réseau cuivre transition vers le réseau fibre optique. Les Ecubléens peuvent consulter la brochure sur le Site internet https://stmartindecublei.fr.
 - C. Blondel demande qui doit entretenir les trottoirs. Réponse l'employé communal et l'entreprise de tonte.
- **B.** Lebreton : chemin de Raveton , problème d'un administré : vu avec le Spanc ; Le propriétaire fera les travaux nécessaires et ensuite la commune interviendra pour améliorer le chemin. Rue des Saules, un riverain dit avoir des soucis pour se faire livrer par camion (gaz). La CDC s'est rendue sur place. Pas de soucis avec le camion « SPIROS » qui entretien la pompe de relevage du tout à l'égout.

Il signale qu'un de ses voisins a reçu un courrier pour le non-respect des horaires de tonte. Le fait est exact mais il déplore le manque de communication avec la personne concernée.

- **D.** Waeyaert signale que l'arrêt de bus à la Futaie est envahi par les herbes.
- **P. Thouin** aborde le sujet du rapport de la commission d'enquête sur le PLUi : Il informe que la commission d'enquête a abondé dans le sens de la commune pour "quasiment" toutes ses demandes. Il précise également, concernant la question sur le classement du Cauche et du Finard, que la cartographie intégrera une différence entre cours d'eau et fossés d'assainissement.

Début septembre, le PLUi sera à l'ordre du jour de la conférence des maires. Le document définitif devrait être soumis à l'approbation du Conseil Communautaire fin septembre. Il confirme que tous les documents relatifs au PLUi sont disponibles en ligne sur le site de la CdC.

- C. Tessier indique que certaines rues n'ont été taillées que d'un seul côté et demande qui s'occupe des petits passages dans le lotissement du cimetière. Elle remarque que les abords de la descente de la colonie de Pantin présentent un danger. Mal remblayés. Les voitures vont à une vitesse excessive au niveau du cimetière.
- **M. Duteil** signale que la haie près du pont vers le lavoir n'est pas taillée et freine la visibilité. Au Mesnil le passage piètons est dans un virage et c'est dangereux. Les journées « nettoyons la nature « auront lieu les 20-21- et 22 septembre 2024.

N. Mougel signale qu'il faut faire contrôler le défibrilateur tous les ans. M.le Maire précise q' un nouveau sera mis en sus à l'extérieur. Elle a remplacé D. Marie commission scolaires CDC et fait le compte rendu du dernier conseil d'école. Les classes seront à 2 niveaux. Concernant le repas des aînés, elle demande des dates afin de prévoir le traiteur; prévision le 12 ou le 19 janvier 2025 en fonction disponibilité de la salle (travaux). Il manque des tréteaux, à commander. Une demande sera faite au lycée professionnel de l'Aigle. En ce qui concerne les animaux chez un agriculteur, elle demande que le Maire se renseigne auprès de la Sous-Préfète afin de pouvoir répondre aux administrés

Fin de la séance à 20h55.

Prochaine réunion le 02 septembre 2024 à 18h30.